

**LE REFLET**

**MUNICIPAL**

**2022**



**N°25**



**MÉDAILLE**  
**DE MAIRE HONORAIRE**

# EDITO DU MAIRE



Une année s'achève, une autre arrive !!  
C'est le bon moment pour faire le point et se retourner sur les actions passées et celles à venir.

Le Reflet Municipal vous permet de vous remémorer l'activité riche et variée de notre commune.  
Nous avons commencé l'année par un projet éolien, abandonné depuis, et terminé par l'incendie criminel devant le bar tabac.

La crise sanitaire a marqué cette deuxième année de mandat et, visiblement, va en marquer une troisième. J'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, soit du virus, soit fragilisés par celui-ci.  
L'arrivée des vaccins a entraîné des campagnes de vaccination. Dix centres éphémères ont eu lieu à Trouy et ont permis de procéder à 2 700 injections.  
Ces vaccins ont permis d'endiguer la flambée des cas les plus graves.

Un grand merci aux médecins, aux infirmières, à la pharmacienne de Trouy, au cabinet médical, aux élus, aux services pour leur travail dans l'organisation de ces centres (plus de 5 000 appels téléphoniques ou courriels reçus !).

En revanche, la crise climatique continue aussi de produire ses effets. La désorganisation logistique mondiale amène d'importantes difficultés d'approvisionnement dans tous les domaines.  
Les évolutions des prix de l'énergie et le retour de l'inflation impactent notre vie quotidienne. Le manque de main d'œuvre dans certains domaines d'activités interroge sur la pertinence de notre système éducatif et de formation.  
La vie associative souffre de ces deux dernières années et bon nombre d'associations manquent de bras, de courage, d'envie et de relais.

Essayons de tirer des leçons, d'adopter de bonnes résolutions : mieux aider, mieux vivre, mieux produire, mieux accompagner.

Nous pouvons nous réjouir de la transformation numérique qui a été une condition de la survie des entreprises et des services : télétravail, dématérialisation des processus internes, réunions en visioconférence, ...  
Nous allons améliorer nos écoles par la modernisation de tous les outils numériques.  
De nombreux plans de soutien et de relance ont permis de limiter l'impact de la crise économique.

2022 est aussi une année d'élections, présidentielle puis législatives. Je vous invite à aller vous exprimer dans les urnes car de nombreux pays n'ont pas cette chance.  
J'ai rencontré très souvent notre député, nos sénateurs, notre présidente de l'agglomération, nos conseillers départementaux car ils nous aident dans le montage de nos projets et à obtenir des subventions pour nos projets structurants.  
Ils sont des élus de terrain, que j'apprécie pour leur aide, leur disponibilité et leur pragmatisme.

En revanche, je ne connais pas notre président, nos ministres, nos secrétaires d'Etat et leurs actions me semblent éloignées des préoccupations de nos territoires.  
L'action des services de l'Etat est très bureaucratique, chronophage et paperassière. Cette action est, de mon point de vue, très éloignée du citoyen, très parisienne.

De multiples candidats se sont déclarés et dans cette cacophonie ambiante, ce climat délétère où il est plus important de faire le « buzz » que d'exposer des idées innovantes pour la vie de nos concitoyens.  
Aucun candidat ne m'a convaincu et n'aura mon parrainage.

Assez parlé de politique, je vous souhaite une excellente année 2022 et surtout une très bonne santé à vous et vos proches. La santé est notre bien le plus précieux.

**Bonne lecture**

**Franck BRETEAU**

# SOMMAIRE

<b>Les Nouveaux élus</b>	<b>P. 4</b>	<b>La Bibliothèque</b>	<b>P. 22</b>
<b>L'Actualité en bref</b>	<b>P. 5</b>	<b>Les décors de Noël</b>	<b>P. 23</b>
<b>Les Nouvelles technologies</b>	<b>P.7</b>	<b>L'Environnement</b>	<b>P. 24</b>
<b>Les Travaux</b>	<b>P. 8</b>	<b>La Culture et le patrimoine</b>	<b>P. 26</b>
<b>Nos Trucidiens ont du talent</b>	<b>P. 12</b>	<b>L'Enfance</b>	<b>P. 28</b>
<b>L'Agglomération</b>		<b>Le Centre de Loisirs</b>	<b>P. 30</b>
<b>Bourges Plus</b>	<b>P. 14</b>	<b>Les Ateliers de Béa</b>	<b>P. 32</b>
<b>L'Urbanisme</b>	<b>P. 15</b>	<b>Le Cimetière</b>	<b>P. 35</b>
<b>Le C.C.A.S.</b>	<b>P. 16</b>	<b>La Rétrospective 2021</b>	<b>P.36</b>
<b>La Nécrologie</b>	<b>P. 19</b>	<b>L'Expression libre</b>	<b>P.43</b>
<b>Les Finances</b>	<b>P. 20</b>	<b>Le Carnet de famille</b>	<b>P. 44</b>



Le 12 octobre, Mme DELORME a accompagné le maire tout l'après-midi lors des réunions programmées en mairie et sur le terrain : réunion avec le SDE 18, visite des travaux, point technique voirie et organisation de la vaccination du 16 octobre.



## MODIFICATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Bonne continuation aux élus démissionnaires et  
bienvenue aux nouveaux élus



M. Olivier Galopin ayant démissionné, M. David Nedelec a pris ses fonctions lors du Conseil municipal du 18 mai 2021.



Mme Caroline Guillaume ayant démissionné, Mme Françoise Pajak a pris ses fonctions lors du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

Mme Agnès Da Costa ayant démissionné, M. Romain Doubre a pris ses fonctions lors du Conseil municipal du 21 septembre 2021.



M. Jean-Yves Imbert a été nommé conseiller municipal délégué à l'informatique et à la bureautique le 1<sup>er</sup> janvier 2022.



Les dossiers suivis par Mme Guillaume ont été répartis de la façon suivante : les actions humanitaires à Mme Moreau, la fête du sport à M. Dufloux, la jeunesse et le Conseil municipal jeunes à M. Breteau, assisté de M. Bajoue.

# L'actualité

## en bref ...

### INFORMATION CONCERNANT LE PROJET EOLIEN



**EN DÉCEMBRE 2020, UN PORTEUR DE PROJET ÉOLIEN, LA SOCIÉTÉ RWE NORDEX, A SOLLICITÉ LA COMMUNE POUR LA CRÉATION D'UN PARC SUR LE SUD DE TROUY BOURG.**

La commune a souhaité une approche de raison, sachant pertinemment la passion qui existe autour de ce type de projet.

Le 19 janvier 2021, la commune a invité, à huis clos, l'ensemble des élus du Conseil municipal, les 5 maires des communes avoisinantes, un représentant de Bourges Plus, les principaux propriétaires terriens et les principaux agriculteurs concernés par le périmètre du projet. La société RWE a exposé les enjeux, les différentes phases d'un projet éolien, les contraintes environnementales, techniques et administratives.

Nous avons abordé le projet présenté lors du Conseil municipal du 20 janvier 2021, ouvert au public, et nous avons décidé de surseoir à tout vote dans l'attente de réunions techniques avec Bourges Plus et d'informations complémentaires.

Un conseiller municipal a été chargé de collecter toutes les informations sur les projets éoliens, de contacter les maires de communes où ce type d'installation existe et d'analyser, de manière objective, les points particuliers relevés lors de ces deux réunions.

Lors du Conseil municipal du 17 février 2021, un large débat de qualité a eu lieu. Tous les éléments ont été exposés aux élus pour se faire une idée plus précise de ce projet : le bruit, les mesures de compensation écologique, la protection du paysage, l'impact sur la santé des habitants, l'impact sur la valeur immobilière, le coût, les retombées économiques sont autant de sujets à analyser.

La réalisation d'un parc éolien passe par 11 étapes et la première consiste à avoir la maîtrise des terrains. Pour le projet de Trouy, il s'est donc arrêté à la phase 1.

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les élus ont retenu une hauteur maximale de 40 m pour installer tous types d'énergie ou de services et une distance de protection de 1 000 m des habitations.

Le jour du Conseil municipal, la commune a été informée d'une contrainte complémentaire, la présence de sites sensibles de type SEVESO 2 de seuil haut (NEXTER, MBDA, VIALOGISTIQUE). En cas d'accident, les autorités ont besoin d'informations précises sur les conditions météorologiques, y compris les précipitations et la direction du vent. Ces renseignements sont utilisés pour conseiller les autorités sur les évacuations éventuelles ou pour déterminer les zones touchées. La loi exigerait un périmètre de 10 km autour des sites SEVESO et du radar météorologique de Bourges sans perturbation éolienne.

Cette exigence a entraîné de facto un abandon total du projet.



# L'actualité

## en bref ...



De fin novembre au 1er mars

## **EXTINCTION DES LAMPADAIRES SUR LA COMMUNE DE TROUY**

Au début du mandat, la commission travaux a proposé une expérimentation d'extinction des lampadaires sur la commune de Trouy.

6 communes de l'agglomération (Le Subdray, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Bourges, ...) éteignent déjà leur éclairage public sur toute la commune ou en partie, avec des retours plutôt positifs sur la biodiversité et sur les économies d'énergie.

Consciente de l'impact sur la sécurité et le ressenti d'insécurité, la commune a rencontré les forces de police à ce sujet et il s'avère que 80 % des cambriolages ont lieu en journée. Elles ne sont pas opposées à une expérimentation en ce sens.

Avec le Syndicat Départemental de l'Energie du Cher (SDE18), nous avons imaginé tester cette extinction sur certaines voies de lotissements.

En effet, la programmation de l'éclairage se fait via une armoire de commandes qui doit comporter une horloge astronomique programmable, très souvent existante dans plusieurs zones pavillonnaires de Trouy.

Nous avons donc choisi de conserver tous les grands axes éclairés (route de Châteauneuf, rue du Grand Chemin par exemple) et de faire un essai sur une première sélection de rues, chemin et allées de lotissements.

L'ensemble des travaux de programmation a eu lieu dans la semaine du 22 au 26 novembre 2021.

La coupure de l'éclairage public intervient sur les rues suivantes, entre minuit et 5 h du matin, pour une période allant de fin novembre au 1er mars 2022 : rue du Domaine de la Cure, allée du Petit Pré, chemin du Bodivioux, allée de la Ruelle, allée des Myosotis, allée des Mirabelles, rue des Frères Lumière, rue Victor Hugo et rue Marcel Pagnol.

Une évaluation de l'expérimentation aura lieu en mars 2022 avec les services de police, le SDIS et naturellement les riverains concernés.

## LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



Après de multiples péripéties entre ENEDIS, EDF, les organismes de contrôle, le panneau lumineux de Trouy bourg est en service depuis début février 2021.

Cet investissement programmable à distance permet d'informer la population locale et de passage et de diffuser les dates des manifestations par exemple.

Les travaux, comprenant les raccordements, le massif béton, l'achat du panneau et le logiciel de programmation ont coûté 14 000 €, subventionnés à 50 % par les fonds de concours de Bourges Plus.

### Installation de la fibre optique internet dans les écoles

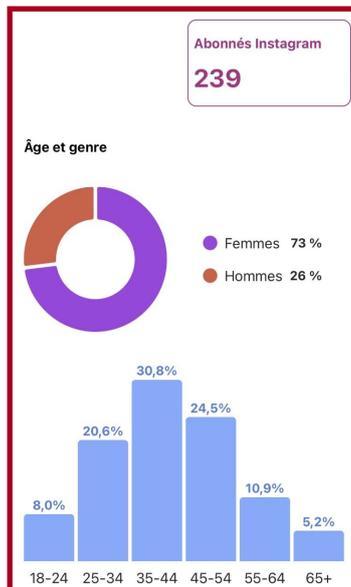
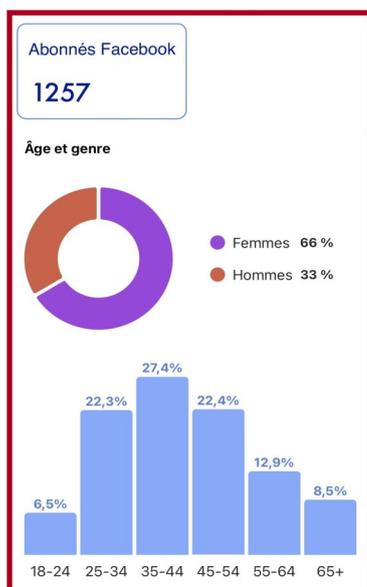


La mairie est intervenue auprès de l'opérateur Orange afin que les écoles élémentaires soient reliées à la fibre optique.

Cette opération a eu lieu le 26 février. Outre une économie d'abonnements sur l'ensemble de l'installation informatique et téléphonique, le débit internet est significativement amélioré.

En effet, des mesures effectuées avant (en technologie cuivre ADSL) et après migration (technologie fibre optique) ont permis de constater un débit 50 fois supérieur.

L'opération identique a été effectuée au groupe scolaire du bourg ainsi qu'à la bibliothèque.



ANNEE 2021 SITE INTERNET				
MOIS	NBRE VISITEURS	VISITES	PAGES VUES	VIDEO
1	3439	5701	27133	411
2	2385	4358	15672	55
3	2819	5125	18705	14
4	3140	6325	19790	3
5	3220	8277	20502	3
6	3223	7796	21534	9
7	2738	7179	20342	15
8	3114	8025	29648	5
9	3553	8159	23052	10
10	3317	8734	25670	15
11	3130	8846	24177	19
12	3355	6507	22863	43
<b>TOTAL</b>	<b>37433</b>	<b>85032</b>	<b>269088</b>	<b>602</b>



Les trottoirs de la rue du Fanal et de l'impasse du Fanal ont été refaits en enrobés le 18 novembre, ainsi que ceux de l'impasse de la Saunière.

Des travaux de raccordements électriques ont été réalisés du 6 au 8 octobre sur le rond point de l'IEM.



Les travaux d'enfouissement, sur 450 mètres, des réseaux basse tension, éclairage public et télécommunication ont été réalisés route de La Chapelle en 2021. Il reste l'intervention d'Orange pour finir ce chantier.

L'escalier débouchant de la place de la Saunière sur la route de Saint-Amand a été détérioré par un véhicule lors d'un accident de la circulation en juin 2021.

La commune a mandaté une entreprise pour refaire un véritable escalier avec une partie roulante pour permettre aussi aux cyclistes de circuler.

Ces travaux ont été terminés le 19 août 2021.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



M. THEVENOT entreprise CENTRE CLIM  
M. DURAND bureau SEITH  
M. BRETEAU maire de TROUY

Le Conseil municipal a, à l'unanimité, approuvé l'opération « travaux de rénovation thermique des 4 écoles et du Centre de Loisirs et d'isolation acoustique des 2 restaurants scolaires » lors du Conseil de janvier 2021.

La commune a confié la maîtrise d'œuvre au bureau SEITH (Le Subdray) pour la rénovation thermique des 4 écoles et du Centre de Loisirs d'une part, et le bureau d'études LE PHONOGRAPHE pour l'isolation acoustique des 2 restaurants scolaires, d'autre part.

Après consultation, les travaux de rénovation thermique des 4 écoles et du Centre de Loisirs ont été attribués à l'entreprise CENTRE CLIM (Saint-Doulchard).

Les travaux d'isolation acoustique ont été confiés à l'entreprise DA COSTA (Saint-Germain-du-Puy). La fourniture des mobiliers adaptés a été confiée à l'entreprise DACTYL BURO (Bourges).

### Les principaux objectifs du projet sont :

- améliorer le confort des enfants et des équipes d'animation et pédagogique ;

- doter chaque structure qui accueille des enfants (écoles, restaurants scolaires et Centre de Loisirs)

d'équipements et de dispositifs permettant de créer un espace correctement climatisé, chauffé et isolé tant d'un point de vue thermique qu'acoustique ;

- recevoir en périodes de très fortes chaleurs ou de très grands froids :

- \* les enfants âgés de 3 à 11 ans sur le temps scolaire ;

- \* les enfants de 0 à 3 ans participant aux ateliers organisés et animés sur l'année scolaire par le R.P.E. (relais petite enfance) et gérés par le CCAS au sein des locaux du Centre de Loisirs ;

- \* les enfants âgés de 3 à 14 ans sur le temps des vacances scolaires dans le cadre des séjours sans hébergement organisés par le service enfance ;

- \* et lors de périodes caniculaires, les personnes fragiles et vulnérables de la ville afin de rompre l'isolement à domicile et de favoriser un contact social dans un lieu adapté avec des activités adéquates.

Le montant total des travaux s'est élevé à **116 142.44 € HT.**

**La commune a été subventionnée par le Département du Cher, à hauteur de 45 % du projet, soit 52 264 € et par Bourges Plus, à hauteur de 20 %, soit 23 552 €.**



Les travaux ont été réalisés pendant les périodes de vacances scolaires, en février, avril et début juillet 2021, sous la direction et la surveillance de M. Soudy, maire adjoint aux travaux, M. Vallet responsable des services techniques et M. Bissonnier, agent de maîtrise aux services techniques.

## LE CHÂTEAU ROZÉ

Le **château Rozé** a été acquis en 2015, ainsi que la prairie et le bois pour un total de 14 hectares.

Après des travaux de sécurisation, les études ont commencé en 2017 par le relevé des plans, intérieur et façade, du château Rozé, puis une étude de faisabilité par un bureau spécialisé.

Plusieurs scénarios d'aménagement ont été débattus et le projet de réhabilitation du château va recevoir les services de la mairie, des salles d'exposition, de réception, des espaces dédiés à la culture et à l'art, ainsi que toutes structures nécessaires à la vie municipale.

La commune a retenu la SEM TERRITORIA en tant qu'assistant à maître d'ouvrage (AMO).

Un groupement de maîtrise d'œuvre a été retenu comprenant un cabinet d'architectes, un bureau d'études spécialisé en structures, un bureau d'études thermiques, un paysagiste et un bureau VRD.

Ce patrimoine public et historique de la ville sera le cœur de la cité, car l'ensemble de l'opération portera aussi sur le bois, la prairie, le jardin pédagogique, ...

Ce projet va valoriser le « vivre ensemble », le lien social via l'aménagement de lieux de vie, de détente et la préservation de la biodiversité.

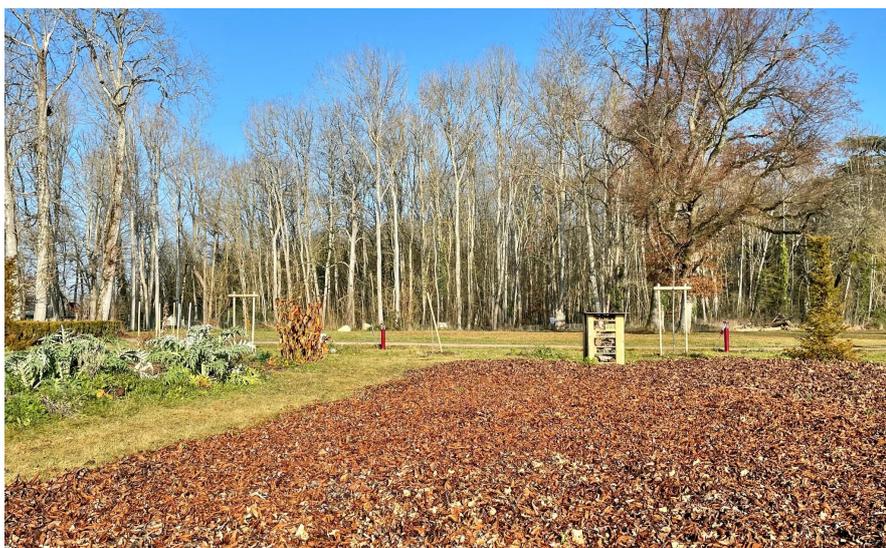
Pour la transition écologique, une étude thermique a été réalisée et les élus ont retenu un chauffage via la géothermie pour permettre de limiter les dépenses énergétiques.

La 1ère phase porte sur la réhabilitation des tours, du kiosque, de l'entrée du château et l'installation d'aires de jeux et du parcours de santé.

Les travaux ont été lancés en septembre 2021 pour une somme de 234 564 € HT dont une aide de 35 % par l'Etat (DETR) et de 40 % par le Département du Cher (via le contrat de ville).

Le parcours de santé a été installé dans le bois du château Rozé et une aire de jeux sur le site de la prairie.

L'ensemble sera terminé au printemps 2022.



Le permis de construire a été déposé en janvier 2022. La consultation des entreprises aura lieu au printemps 2022 pour un début de travaux en juillet.

La durée des travaux est estimée à 12 mois. Les demandes de subvention seront déposées en début d'année pour obtenir une aide conséquente dans ce projet structurant pour la ville.

Le projet innovant de **jardin pédagogique** sera présenté au PETR Centre Cher en février 2022 pour une demande de subvention.

Il comprend la réhabilitation de la serre, l'aménagement du jardin, l'installation de végétaux, de plantes mellifères, d'un verger, ...

Une structure d'animation sera retenue pour animer des séances pédagogiques auprès des écoles et du Centre de Loisirs.

L'eau des bassins sera utilisée pour l'arrosage du jardin et de la serre.

La plaine de jeux installée sur la prairie de 4 ha a permis d'accueillir de nombreux spectateurs pour le feu d'artifice.



Le boulo-drome a été construit et sera terminé au printemps par la mise en place de deux containers aménagés.

Doté de 64 terrains, il va permettre d'accueillir des championnats départementaux ou régionaux, ainsi que d'autres manifestations comme un concert, la fête des écoles, ...  
Un merlon de terre de 3 m de hauteur a été installé pour limiter l'impact visuel et phonique. Il sera végétalisé durant l'année 2022 et de nombreux arbres seront plantés entre les riverains et le merlon.  
Pour compléter cette plaine, d'autres jeux ou mobiliers vont être installés.



# NOS TRUCIDIENS ONT DU TALENT

Vous les croisez parfois dans les rues de Trouy : deux trucidiens, Mireille et son frère Adrien, font la chasse aux détritrus. Cette initiative citoyenne a débuté après un mariage et à la suite de plusieurs soirées où quelques jeunes ont profité de la chaleur estivale pour se divertir tout en laissant sur place de multiples traces de leurs passages nocturnes. Suite à ces tristes constats, depuis le 23 juin 2021, ils ont entrepris bénévolement de vider l'Espace Jean-Marie Truchot et les alentours de tout type de déchets (canettes, bouteilles de bière et d'alcool, papiers, emballages plastiques, billes de pistolet, masques et mégots).

Ce dernier, minuscule, revient cependant en nombre ce n'est pas moins de 15 000 mégots qui ont été ramassés en quelques mois. C'est faramineux ! Sachant qu'un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau, qu'il met 12 à 15 ans à se détériorer en laissant dans la nature plus de 4 000 substances toxiques dont 50 sont cancérogènes. Bravo à eux d'autant que leur démarche va encore plus loin ! Puisqu'il n'existe rien pour recycler ce polluant dans la région, ils ont entrepris de contacter la société TCHAOMÉGOT qui transforme ces mégots en vêtements ou briques d'isolation pour le bâtiment.

Ils concentrent leurs efforts sur l'E.J.M.T., la salle multisports, le city park, les alentours des locaux pétanque/foot. Parfois, ils nettoient aussi l'avenue du Cabaret, le parking du cabinet médical, la rue des Garennes, la route de La Chapelle, les allées du parc du château, ...

Durant les vacances, en moyenne, ce sont 200 cigarettes ramassées par jour à raison de 2 à 3 heures consacrées à vouloir que cette petite partie de Trouy soit propre.

« Les réactions des gens sont de deux types :

- le plus souvent, ils les félicitent, par un pouce en l'air, par un "bravo, c'est bien ce que vous faites", par un "bon courage !" et quelquefois la discussion s'installe pour savoir ce que ces mégots vont devenir ;

- mais parfois, d'autres les sermonnent, avec plus ou moins de virulence d'ailleurs, arguant que ce n'est pas à nous de faire ça, que cela ne sert à rien puisque quelques heures plus tard, c'est à nouveau sale, qu'il faudrait s'en prendre aux fumeurs (sans dire comment), qu'il faudrait éduquer les enfants (ça va encore être de la faute de l'Education Nationale puisque les parents délèguent - délaissent - de plus en plus leur devoir d'éducation à la charge des institutions chargées pourtant uniquement de l'enseignement, et c'est déjà beaucoup). Ces gens-là, on ne les écoute pas, on poursuit notre "travail". Ils sont rares, heureusement. »



Le maire, Franck Breteau, leur a adressé ses félicitations pour cette action bénévole et citoyenne.

Un grand merci !

## Une passion et un même don chez les Girault !

Gérard (85 ans) et Jeannine (84 ans) ont créé de toute pièce, pendant le premier confinement de mars à juin 2020, une maquette entièrement électrifiée qui représente Trouy bourg : le local commercial bien sûr, mais aussi une mairie, une école, une gendarmerie, une église, une ferme, une maison et un garage.



Lorsque le maire, accompagné de deux adjoints, les ont rencontrés le 28 septembre dernier, un défi leur a été lancé : réaliser la maquette du château Rozé.

Et comme convenu, le soir même, Gérard et Jeannine se lancent dans la construction de cette maquette. 154 heures de travail plus tard, le résultat est à couper le souffle !



Une merveille ... ils ont poussé le détail jusqu'à créer l'escalier central au cœur du château. Ils ont utilisé des matériaux de recyclage : une boîte de soda pour faire la tour, une grande boîte de gâteaux pour faire les faitières, des bouchons de pêche soudés pour faire la girouette, ... Même les massifs sont réels, puisque réalisés avec du thym séché, provenant du jardin de M. et Mme Pieltant.

Un pot de miel et une bouteille de vin leur ont été offerts pour les remercier.

# L'AGGLOMERATION DE BOURGES PLUS

Présentation du projet de territoire  
de Bourges Plus le 20 septembre 2021



Malgré la crise sanitaire, les élus de Bourges Plus s'adaptent en maintenant les réunions en distanciel.

**REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE A TROU  
le 16 septembre 2021 à l'EJMT**





# URBANISME



**BOURGES**

## Déposer mon permis de construire en ligne



**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.**

### **La saisine par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe**

Au **1er janvier 2022**, la saisine par voie électronique s'applique aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée

### **Quels sont les bénéfices du service en ligne ?**

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne.

Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Une fois déposée, votre demande est transmise aux

services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction est optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande.

### **Une procédure simplifiée, accessible 24H/24H, 7J/7J**

Rendez-vous sur le **site de l'Agglomération Bourges Plus** ou celui de la **commune** pour accéder à la procédure en ligne.

- 1 - Créer un compte sur le lien <https://ads.bourgesplus.fr/guichet/> (compte usager pour les particuliers et partenaires pour les professionnels déposant régulièrement des dossiers).
- 2 - Choisir puis remplir le formulaire cerfa en ligne.
- 3 - Joindre les documents numériques du dossier aux formats **PDF, DOC, PNG et JPEG**.

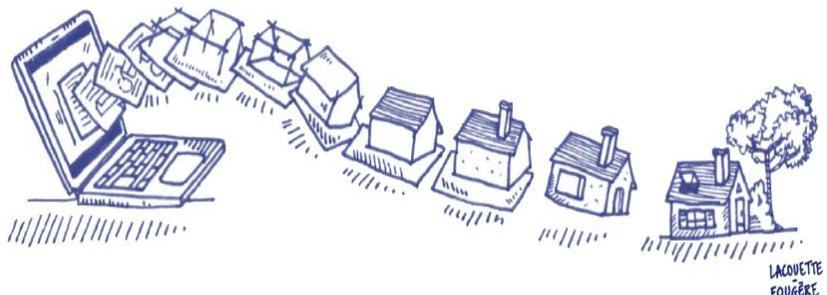
4 - Soumettre le dossier à l'administration.

5 - Suivre les étapes d'instruction du dossier jusqu'à la décision.

Le guichet unique vous permet également de déposer une ouverture de chantier, un achèvement de travaux et de retirer une demande. **Un guide vous aidera à effectuer votre démarche.**

Pour obtenir des informations complémentaires, **vous pouvez contacter le service Droit des Sols (02 46 08 11 13 / [urbanisme@ville-bourges.fr](mailto:urbanisme@ville-bourges.fr))**

A noter : le dépôt papier (en 2 exemplaires) est toujours possible à l'adresse suivante : 23/31, boulevard du Maréchal Foch, 18000 Bourges.



LACQUETTE  
FOUGÈRE

# Le Centre Communal d'Action Sociale



## LES MISSIONS

Le C.C.A.S. a pour vocation première le soutien aux personnes en difficulté, notamment par l'attribution d'aides financières et alimentaires. Mais il a également un rôle d'écoute important auprès des personnes qui se trouvent face à des problématiques dans leur vie quotidienne.

Le C.C.A.S. essaie, dans la mesure du possible, d'y apporter des solutions ou d'orienter vers les organismes compétents.



## LES OBJECTIFS

Le C.C.A.S. s'investit dans le développement de **l'action sociale et de la solidarité**.

Il s'est fixé des objectifs pour améliorer la vie des truciens :

- ➡ Assurer la solidarité : aides financières, collecte et distributions alimentaires, aide aux vacances, aide aux classes de neige, bourse aux études, ...
- ➡ Favoriser le lien social : repas et colis de Noël aux aînés, cellule de crise intempéries, portage de repas à domicile, ...
- ➡ Développer les partenariats : séances de vaccination gratuite, information mutuelle, ...

## LE BUDGET

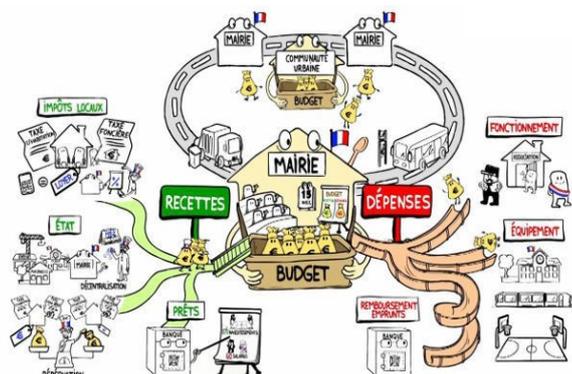
Pour l'année 2021, le budget du C.C.A.S. s'équilibre à **139 200 €**. Il s'agit d'un budget exclusivement de fonctionnement.

Les dépenses se divisent en deux catégories,

- ➡ celles liées aux missions du C.C.A.S. : c'est-à-dire les aides, les prises en charge de factures, l'organisation de festivités,...soit 85 % du budget global (dont 66 % pour le portage de repas à domicile),
- ➡ celles liées au fonctionnement administratif du C.C.A.S. : soit les charges engendrées par la mise à disposition de personnel et de locaux, l'achat de fournitures administratives, ... soit 15 % du budget.

Les recettes sont constituées en trois catégories :

- la subvention communale, d'un montant de 38 800 € (26 % du budget) qui permet au C.C.A.S. de mener ses actions,
- les recettes liées au portage de repas à domicile, représentant 65% du budget global,
- l'ensemble des dons, quêtes mariage, etc.



# Le Centre Communal d'Action Sociale

## Les actions 2021



Cette année 2021, tout comme la précédente, a été marquée par la pandémie et très difficile pour de nombreux truciens.

Le C.C.A.S. s'est investi en gardant le contact avec les plus fragiles, en maintenant les colis alimentaires aux familles dans le besoin, ...

En effet, les distributions alimentaires organisées par le C.C.A.S., tous les 15 jours, afin de venir en aide aux personnes démunies ont été maintenues tout au long de l'année et 17 familles en moyenne en ont bénéficié.

Ces distributions sont réalisées grâce aux denrées fournies par la Banque Alimentaire. M. Franck Breteau et M. Didier Georges remercient chaleureusement toutes les personnes, bénévoles et membres du C.C.A.S. qui ont permis la réalisation de ces distributions dans les meilleures conditions possibles.

De plus, afin d'améliorer les colis fournis tout au long de l'année, le C.C.A.S. s'est une nouvelle fois investi dans l'organisation d'une collecte alimentaire lors de la collecte nationale organisée par la Banque Alimentaire en novembre dernier.

Des denrées ont été déposées par de nombreux truciens soit à l'épicerie « le Panier Sympa », soit dans les écoles du bourg et du nord.



Compte tenu de la situation sanitaire, le repas des aînés a dû une nouvelle fois être annulé. Néanmoins, la Municipalité et la charcuterie traiteur Papin se sont mobilisées pour distribuer aux 200 convives prévus leurs plateaux repas.



Cette action a remporté un grand succès 300 kg de produits alimentaires ou de première nécessité ont été récoltés.

MM. Breteau et Georges tiennent à remercier M. et Mme Tahoua de l'épicerie «le Panier Sympa», l'ensemble des directrices d'écoles, les enfants, l'ensemble des donateurs ainsi que les bénévoles pour leur investissement et leur générosité.



Tout comme en 2020, les colis de Noël ont été distribués en "drive", à l'Espace Jean-Marie Truchot et à l'école élémentaire du nord, afin de limiter au maximum les risques de contamination.



Les cadeaux de Noël, traditionnellement attribués aux enfants placés dans des familles d'accueil truciennes et aux personnes porteuses de handicap (selon conditions) ont été attribués sous la forme d'un virement d'une valeur de 25 €. 13 personnes en ont bénéficié.



En cette fin d'année, M. Franck Breteau, Maire et Président du C.C.A.S., et M. Didier Georges, Vice-Président du C.C.A.S., ont remis à la famille truciennne, dont la maison avait été détruite par un incendie le 15 avril 2020, le solde de la collecte de dons réalisée à leur profit, soit un montant de 2 182 €.

# Nécrologie

***Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille.***



C'est le 17 février, à l'âge de 52 ans, qu'**Emmanuel Vimon**, dit "Manu", nous a quittés brusquement.

Investi dans son métier, il s'est perfectionné dans ce domaine jusqu'à obtenir son brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, afin de pouvoir diriger les séjours du CDL.

Passionné par le sport, son expérience de moniteur de ski et d'escrime aura permis à de nombreux enfants de découvrir ces disciplines.

Ses participations au « Défi Inter-Entreprises » nous laissent de très bons souvenirs, le mérite de nos résultats lui revenant en grande partie.

Figure locale, **M. Georges Bornet** nous a quittés le 23 avril 2021. Né le 8 octobre 1931 à Dun-sur-Auron, d'une famille d'instituteurs, marié à Andrée en 1955, ils sont arrivés à Trouy en 1956. Ils ont donné naissance à deux enfants, qui leur ont donné 4 petits enfants et 6 arrière-petits-enfants.

De 1956 à 1989, M. Bornet a d'abord été instituteur dans les locaux actuels de la mairie, puis directeur. Il était passionné par son métier mais également par le jardinage. Georges et Andrée ont beaucoup voyagé pour suivre leur fille, championne de France d'athlétisme. Il a également été correspondant au Berry Républicain pendant 10 ans.



**M. Bertrand de Commines**, né le 17 octobre 1924 à Avignon, nous a quittés le 25 avril 2021 à l'âge de 96 ans. Il a passé son enfance entre les Balkans et la Norvège grâce à son père diplomate. Il s'est engagé, avec son frère, dans le maquis en 1944 et a combattu sur le front italien. Il reprend ses études à Sciences Po où il rencontre Jacqueline Burgat, fille d'agriculteur français qu'il épouse. De cette union, sont nés trois enfants qui leur ont donné 3 petits-enfants.

A la fois résistant, agriculteur, entrepreneur, il s'est investi auprès d'une cause qui lui tenait à cœur : le handicap. C'est à ce titre qu'en 1996, M. et Mme de Commines ont fait don, à l'ADAPT du Cher, d'un terrain de 3 hectares situé à Trouy nord, pour y édifier l'Institut d'Education Motrice.



Notre doyen, **Roland Cochet**, né le 17 juillet 1924, s'est éteint le 3 octobre 2021 à l'âge de 97 ans.

A la fin de la guerre d'Algérie, Roland arrive dans le Cher où il rencontre Marie-Madeleine. De cette union en 1955, naissent deux fils. Au fil des années, la famille s'agrandit puisqu'on compte 5 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

De par son métier (gendarme motorisé), Roland et son épouse voyagent beaucoup à travers le monde. Puis ils reviennent à Bourges et décident de faire construire à Trouy en 1980. Il termine sa carrière à l'ESAM en 1985 après 15 ans de bons et loyaux services au service habillement.

Très discret, Roland a côtoyé de grandes personnalités. Il a également participé au procès de Nuremberg en 1945-1946.

Ses passions : la chasse, la moto bien sûr et le jardin. Madeleine et Roland ont participé régulièrement au concours des jardins potagers (il finira d'ailleurs premier !).

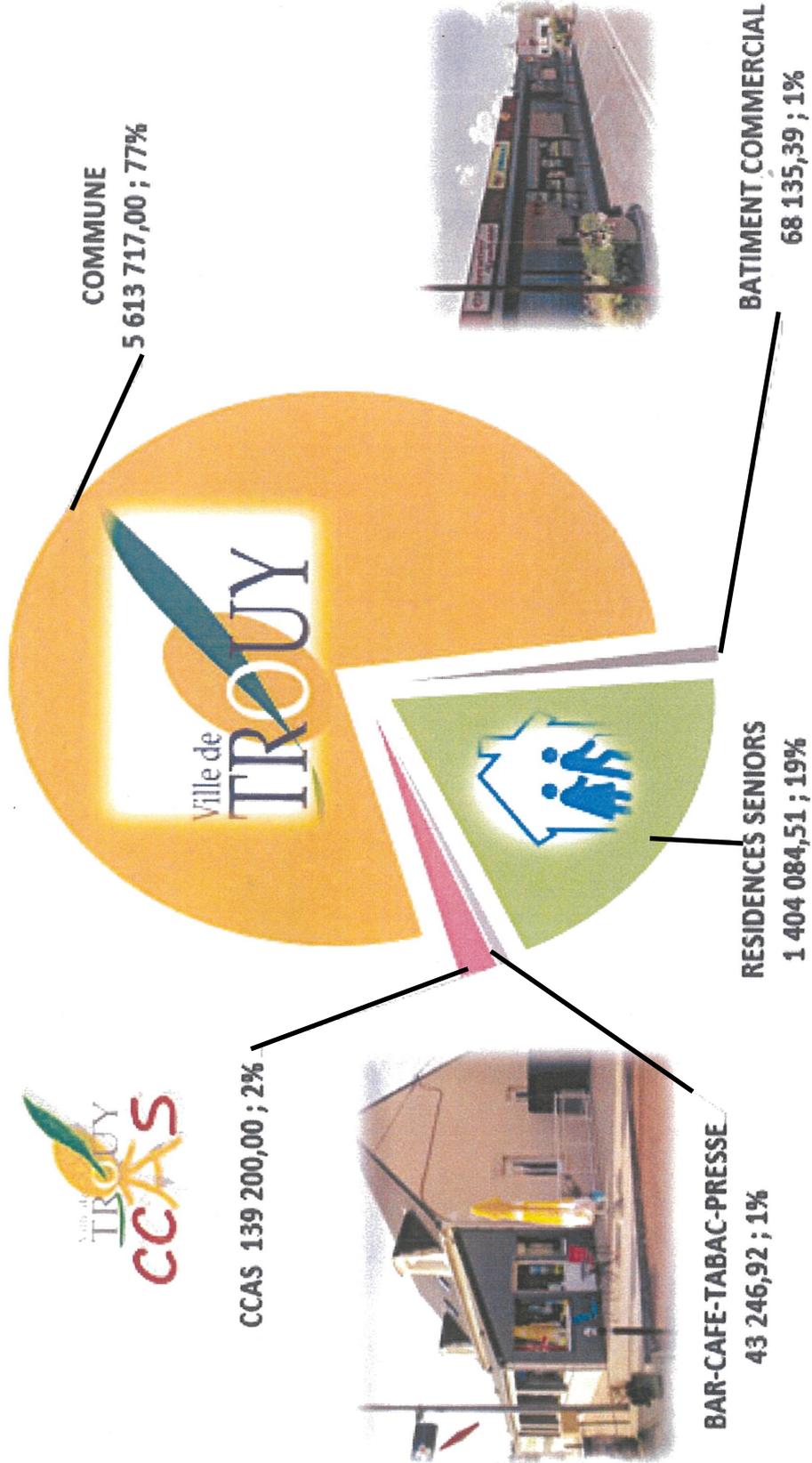




# FINANCES



## REPARTITION BUDGETAIRE 2021 PAR ENTITÉ





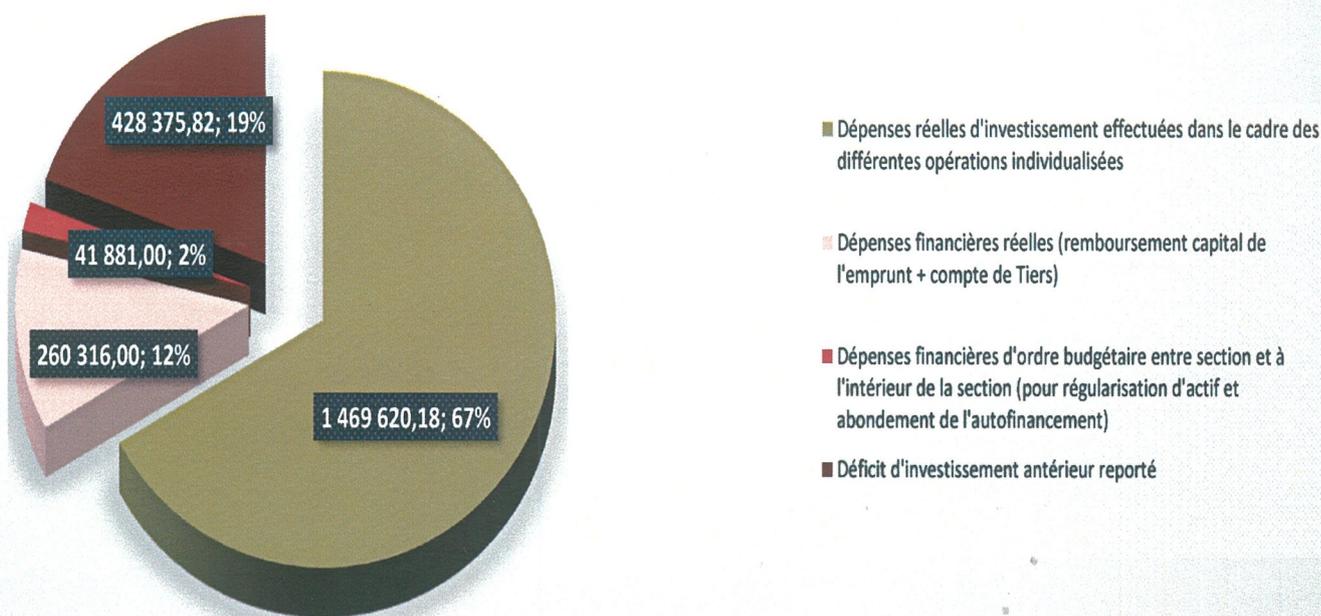
# FINANCES



## Crédits d'investissement 2021 par opérations réelles individualisées



## Crédits d'investissement 2021 par catégorie de dépenses



# LA BIBLIOTHEQUE

## « LE JARDIN DES MOTS »

3 rue du 19 mars 1962 – 18570 TROUY

☎ 02 48 64 72 25

Une bibliothèque, ce n'est pas juste un placard à livres mais un lieu nécessaire, surtout en ces temps de pandémie, où le public est toujours là, fidèle au rendez-vous.

Cet outil de diffusion et de convivialité permet de maintenir un lien social qui prend toute son importance actuellement.

Aussi, l'équipe de bénévoles est encore plus à votre écoute. Nous sommes à votre entière disposition pour vos remarques, vos suggestions, vos envies, vos souhaits.

Que l'aube de cette année nouvelle vous apporte sérénité, santé et bonheur, entourés de tous vos proches.

### Les Bénévoles



Les animateurs bénévoles de la bibliothèque, toujours fidèles au poste, dynamiques et disponibles, vous accueillent :

- le lundi de 16h30 à 19h
- le mercredi de 15h à 18h
- le vendredi de 17h à 19h
- le samedi de 10h à 12h



# DE SUBLIMES DECORS DE NOEL



Cette année encore, les services techniques ont installé des décors aux points stratégiques de la commune (mairie, mairie annexe, église, école L'Envol, commerces, EJMT, salle multisports, ...).

Il était important que le giratoire de Trouy nord soit éclairé pour marquer l'entrée de ville. Chaque année, la Municipalité continuera d'investir pour embellir la commune pour les fêtes de fin d'année.



**L'Atelier des Couleurs a décoré le hall vitré de l'Espace Jean-Marie-Truchot**



# ENVIRONNEMENT

## PRINTEMPS DE L'ÉCOLOGIE 2021

En raison de la 3<sup>ème</sup> vague de l'épidémie de la Covid 19 qui a sévi de mars à avril 2021, le Printemps de l'Écologie de Bourges Plus a été reporté du 2 octobre au 10 octobre 2021.

A cette occasion, la commune de Trouy a reconduit sa manifestation habituelle, à savoir faire visiter aux habitants de Bourges Plus les ruches municipales installées sur une propriété privée aux Talleries à Trouy nord le 7 octobre 2021 après-midi.

Force est de constater que cette date était trop en décalage avec l'activité apicole puisque les essaimages étaient terminés depuis longtemps, la jachère apicole déflourée et la récolte de miel effectuée.

Cependant, malgré un public

peu nombreux mais très attentif, M. Roland Goguery, apiculteur amateur qui s'occupe des quatre ruches municipales, a présenté l'essentiel du matériel apicole pour une activité de loisirs et a donné toutes explications sur la vie de l'abeille qui requiert beaucoup de soins et d'attention.

La crise sanitaire n'a pas permis d'effectuer la traditionnelle dégustation de plusieurs miels à l'aveugle, pourtant très prisée, mais la manifestation a permis d'apprécier le pain d'épices maison.



## PLANTEZ LE DECOR

Plus de 1600 végétaux ont été plantés avec le programme «Plantez le décor», piloté par le PETR Centre Cher.

👉 16 arbres en isolé tels que le Chêne pubescent.

👉 20 fruitiers tels que le pommier « Bec d'oise du Cher », le poirier « Duchesse du Berry », le cerisier « Belle du Berry ».

👉 1200 arbustes champêtres tels que la bourdaine, la viorne, le sureau, le néflier

Deux sites sont concernés, le parc du Château Rozé et le bois Saint-Joseph



## LE BOIS SAINT-JOSEPH

En parallèle à l'aménagement du parc et du bois du château Rozé, la Municipalité met en place une opération de plantation de six cents arbres, vivaces et haies dans le bois Saint-Joseph.



## MANIFESTATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le 26 novembre 2021, à l'Espace Jean-Marie Truchot, la Municipalité a organisé la remise des récompenses aux concours des maisons fleuries, des jardins potagers et la remise d'un arbre ou d'un arbuste aux nouveaux arrivants.

Toujours un grand moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

### Classement des jardins potagers

F. Pajak - G. Santosuosso - J.J. Trokay - C. Lornage -  
D. Moreau - A. Berton - E. Coudereau - E. Noyat —  
V. Raquil



### Classement des maisons fleuries

J. Chagnon - F. Pajak - M.O. Vacher - Y. Trokay -  
F. Delaye - C. Rondelet - A. Vincent - V. Raquil -  
D. Moreau



**Félicitations à tous pour leur participation**

### Arbres de bienvenue



**Bienvenue aux nouveaux Trucidiens**



Comme le chantait si bien Charles Aznavour « Il est un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître » ! Beaucoup de truciens de plus de 20 ans ne connaissent pas tout le patrimoine de notre commune, qu'il soit sous nos yeux ou historique.

C'est pourquoi, nous nous efforçons de vous transmettre nos découvertes sur le passé de notre belle ville.



Comme chaque année, lors de la journée du patrimoine, nous avons ouvert le Château Rozé avec une exposition sur Trouy et l'histoire du château, que nous essayons d'enrichir au fur et à mesure de nos découvertes. D'ailleurs, certains truciens nous transmettent des photos de famille et des informations sur la commune, qu'ils tiennent de leurs parents ou grands-parents.

Cette année, nous avons commencé une exposition sur nos morts pour la France de 14-18 avec la lecture de lettres de poilus.

Les truciens étaient au rendez-vous malgré le mauvais temps.

*Nous sommes d'ailleurs à la **recherche de photos** de ces poilus pour mettre un visage sur ces noms afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. Tous vos documents et photos seront scannés et redonnés dans les plus brefs délais. Nous vous remercions par avance de votre contribution pour cette transmission du passé.*



**Début années 1930**

Les enfants n'étaient pas en reste avec une nouvelle aventure de la famille cochon. Cette fois, ils devaient jouer au petit détective, à la recherche du voleur du casque de poilus du grand-père de TRU, CI et DIEN, nos petits cochons berrichons. Ce ne sont pas moins de 25 enfants qui ont retrouvé le voleur et qui sont repartis avec leur carte de détective de la ville, ainsi qu'une surprise.



**Fin années 1930**



**Avril 1933**

---

### **Projets 2022**

Nourrissons l'espoir que notre culture ne soit pas encore mise à mal avec la crise sanitaire.

C'est pourquoi, nous vous invitons à participer ardemment à nos **bar-concerts (13 mai et 15 juillet)**, à notre **cinéma de plein air (27 août)**, à la **journée du patrimoine (18 septembre)**, ainsi qu'à toutes les manifestations que nos associations ont tant de mal à organiser et à maintenir dans les conditions actuelles.

Mme Berniot, adjointe au maire en charge de la Culture, recherche des informations et des photos sur la seconde guerre mondiale à Trouy. Vous pouvez la contacter au 06.72.67.15.14.

**TRÈS BONNE ANNÉE CULTURELLE 2022 !**

**Nathalie BERNIOT**  
**Chargée de la culture et du patrimoine trucidien**

# L'ENFANCE

## **Ecole maternelle « Graine d'Artistes »**

Place Jean Moulin—☎ 02.48.64.71.98

**Effectifs** : 51 élèves

**Direction** : Mme Adeline Rousseau

**Parents d'élèves** : Titulaires : Marie Boutillon - Solène Glijer-Lepape - Anne-Laure Drurie

Suppléants : Mme Rakel Alves Da Silva - M. Léo Dupouey - Mme Laure Genest



## **Ecole élémentaire du Bourg**

Place Jean Moulin - ☎ 02.48.64.71.13

**Effectifs** : 128 élèves

**Direction** : Mme Christelle Gauvin

**Parents d'élèves** : Titulaires : Sonia Broc - Stéphanie Beaujard - Marie Chenevière - Gwendoline Deletang - Sandra Tricheux - Solène Glijer-Lepape

Suppléants : Elodie Martin - Maryline Montifroy - Laurie Barrabes - Rakel Alves Da Silva - Marie Boutillon

## **École maternelle «L'Envol»**

Place Pauline Kergomard - ☎ 02.48.20.50.17

**Effectifs** : 49 élèves

**Direction** : Mme Magalie Maridet

**Parents d'élèves** : Titulaires : Claire Didierlaurent - Clémentine Joubaud - Florian Baron

Suppléants : Emilie Crotet - Romain Doubre



## **École élémentaire «Les Talleries»**

Route de Châteauneuf—☎ 02.48.20.03.90

**Effectifs** : 101 élèves

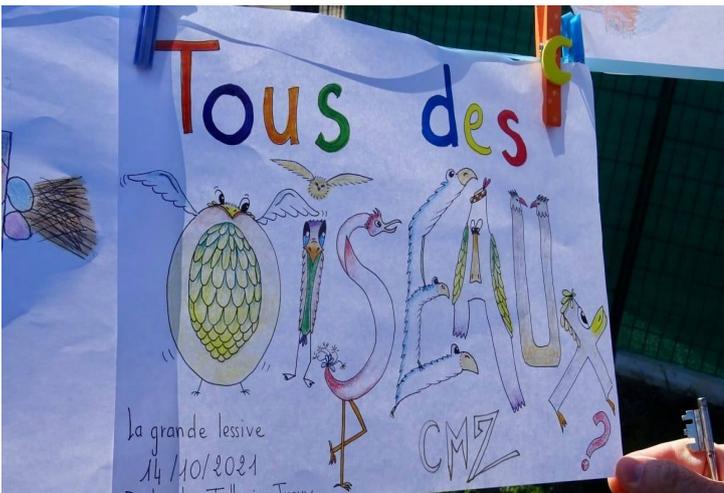
**Direction** : Mme Isabelle Citadelle

**Parents d'élèves** : Titulaires : Aurore Fontaine - Emilie Crotet - Clémentine Joubaud - Carine Cabello - Philippe Moutaud

Suppléants : Caroline Remond - Sonia Papain - Malika Baron - Romain Doubre

## LA GRANDE LESSIVE 2021

« Tous des oiseaux ? » est l'invitation pour la Grande Lessive du 14 octobre 2021. Des étendages sont réalisés dans plusieurs milliers de lieux le même jour. Les élèves des écoles de Trouy ont répondu présents pour réaliser ces œuvres éphémères.



A la fin de l'année scolaire, la Municipalité a remis le traditionnel cadeau pour les CM2 passant en 6ème.

Cette année encore, en raison du contexte sanitaire, il n'y a pas eu de cérémonie officielle à l'Espace Jean-Marie-Truchot. Le Maire et Mme Tanneur, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, se sont donc rendus dans les écoles.

Chaque élève a reçu une carte cadeau de 20 € chez Cultura ainsi qu'une clé USB et un éco-gobelet aux couleurs de Trouy. Chaque enfant a évoqué le métier qu'il souhaitait faire plus tard. L'après-midi s'est terminée avec un verre de jus de fruits et un morceau de gâteau également offert par la commune.

## “METS TES BASKETS ELA”



Fondée en 1992, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques neurodégénératives qui affectent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux et qui engendrent des situations de handicap très lourd. Depuis 1994, l'Association invite tous les établissements scolaires, du primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, à se mobiliser à travers sa campagne « Mets tes baskets et bats la maladie ».

A l'initiative de la nouvelle directrice de l'école élémentaire, les deux écoles du nord se sont mobilisées le 22 octobre pour cette action. Cela consiste à "prêter" symboliquement ses jambes lors d'événements sportifs ou culturels afin de récolter des dons pour aider les enfants malades.

Au programme de cette manifestation, quatre ateliers étaient organisés le matin pour les élèves de l'élémentaire à savoir : courir et lancers, handball, jeux coopératifs et créations d'affiches.

L'après-midi, les élèves de maternelle se sont surpassés dans une course d'obstacles et un atelier de créations d'affiches.

Un grand bravo aux enseignants qui se sont investis dans ce projet et aux enfants très motivés pour cette belle journée sportive et ce grand élan de générosité.

# Le Centre de Loisirs



Malgré une nouvelle année placée sous le signe du COVID 21 et des différents protocoles à mettre en application, les équipes du Centre de Loisirs n'ont pas manqué d'idées et de projets pour les jeunes truciens et les enfants de nos différentes communes partenaires (Arçay, Le Subdray, Saint-Caprais Senneçay et Plaimpied-Givaudins).

Au travers des différents séjours, les permanents du service Enfance et les saisonniers ont multiplié les activités pour tous les groupes d'âge, passant de la cuisine aux jeux d'eau, d'une sortie au Détroit-park au triathlon du château Rozé, du projet détection de métaux à la visite du Muséum d'histoire naturelle,

sans oublier toutes les veillées "grands jeux" de l'été, l'initiation au rugby en collaboration avec Bourges XV et la multitude d'activités proposées chaque jour

Dans la lancée de cette dynamique, nos équipes sont déjà en préparation des futurs séjours qui continueront à faire rêver, nous l'espérons, tous les enfants.



Mme Julie Guédé, nouvelle adjointe de direction du Centre de Loisirs est arrivée le 1<sup>er</sup> janvier 2021.



En raison de la fermeture du CDL la dernière semaine d'août, la Municipalité n'a pas pu organiser la cérémonie de fin d'été. Elle a remercié l'équipe d'animation de la saison d'été 2021 au Centre de Loisirs de Trouy pour la qualité de leur travail et leur implication au quotidien auprès des enfants.

Merci à Mélanie, Romain, Théo, Pauline, Hana, Anthony, Marion, Marine, Lauriane et Léna

## AIDE MUNICIPALE AU « B.A.F.A. »



La commune propose d'aider les jeunes à passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Ce brevet permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ou centre de vacances et de loisirs).

La ville a besoin pour son Centre de Loisirs de 12 à 18 animateurs BAFA ou stagiaires BAFA chaque année.

Une aide ciblée de l'ordre de 300 € par jeune permettrait d'aider ceux qui choisissent cette voie.

En contrepartie, les jeunes s'engageraient soit :

- à intervenir pour une durée déterminée au sein du Centre de Loisirs de Trouy,
- à encadrer une activité de la commune,
- à participer à un chantier citoyen au service de la population.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous par e-mail auprès du service enfance ou de Nathalie Imbert, conseillère municipale déléguée au Centre de Loisirs, qui recevront les candidats pour un premier entretien.

Contacts : 02 48 64 73 58 ou [enfance@ville-trouy.fr](mailto:enfance@ville-trouy.fr)





Les ateliers seniors deviennent «Les ateliers de Béa», nom donné à l'unanimité par le bureau municipal de novembre 2021.

Les activités ont repris début septembre et sont ouvertes à tous avec l'obligation du pass sanitaire et avec l'espoir de pouvoir continuer !

«L'isolement ou la solitude concerne toutes les classes d'âge...» Alors sortons de notre ennui ... Envie de sortir, de rencontrer des gens mais personne pour nous accompagner alors nous renonçons. Dommage ! Alors, sans contrainte, au gré de vos humeurs, soyez les bienvenus aux «ateliers de Béa».

Les 4 séances sur la diététique ont réuni une douzaine de personnes (nombre limité en raison des conditions sanitaires) : bien manger, astuces, composition de menus équilibrés, ... A noter qu'un pot de miel des ruches truciennes a été remis à chaque participant.



Le 11 octobre, une **visite commentée** du bourg, d'environ 2 heures, avec une vingtaine de personnes, a permis de mieux faire connaître notre commune. Merci à Nathalie Berniot pour ses documentations.



**Bistrot « tricot-thé ou café »**, le 13 octobre, au Feeliane de 14h30 à 17h avec une quinzaine de tricoteuses qui créent des centaines de petits carrés. Une fois ces petits carrés assemblés, ces couvertures sont offertes pour les plus démunis au Secours Populaire qui nous encourage à continuer. A noter que 460 couvertures ont déjà été offertes ainsi qu'une cinquantaine d'écharpes. Merci à toutes les petites mains !



**Le Yoga**, avec une douzaine de personnes (nombre également limité) pour 6 séances « découverte », a eu lieu du 9 septembre au 14 octobre.



Reprise depuis septembre, un lundi sur deux de 14h30 à 17h30 au Centre de Loisirs où de plus en plus de personnes rejoignent cet atelier.

En effet, c'est un moment de détente et de convivialité où chacun trouve son petit moment de bonheur. En milieu d'après-midi, une petite pause-café permet de papoter et de mieux faire connaissance.





**L'atelier Équilibre** qui a lieu dans la salle multisports, le mardi de 14h à 16h, a un but préventif permettant d'éviter les petits problèmes rencontrés, dus à l'âge, la vigilance étant de rigueur. Le bon équilibre rassure, l'entretenir sécurise !

Une information sur les **médecines douces** (ostéopathie, réflexologie, naturopathie, sophrologie, ...) sera proposée en partenariat avec la MSA le 7 mars au Centre de Loisirs de 14h30 à 16h. S'inscrire au 02 48 20 38 51 en laissant un message ou au 02 48 64 78 78

**Sacs** : 120 sacs en tissu recyclé ont été réalisés par quelques couturières. Ils sont vendus au profit du C.C.A.S. 50 ont déjà trouvé preneurs au prix de 2€. Ceci a permis de créer un lien social entre les couturières et les acheteurs. A noter que 20 sacs ont été offerts à la Banque Alimentaire et 10 à la Ruche pour le marché de Noël.



Un petit **sapin** a été mis en place et décoré à l'entrée de la mairie annexe par « les ateliers de Béa ».



Deux séances ont été proposées en décembre pour mieux comprendre et mieux appréhender son sommeil. Atelier complet avec également un nombre limité.



Les **ateliers de Béa** avec des thèmes divers se déroulent tout au long de l'année, dates et lieux sont annoncés dans le « Bien Vivre ».

Ces ateliers mis en place sont encourageants et permettent de continuer les actions avec de nouveaux centres d'intérêt et de découverte.

Découvrez l'ensemble de ses activités sur Facebook Trouy. Renseignements au 02 48 64 78 78

**Béatrice Ratelet, adjointe au maire chargée des Seniors**

# Cimetière

Le cimetière actuel, d'une contenance de 3 690 m<sup>2</sup>, ne peut suffire aux besoins d'une commune de 4 000 habitants, où la moyenne des inhumations, d'après le nombre constaté au cours des cinq dernières années, est de 11 par an. Son agrandissement est donc indispensable.

Le projet porte sur un agrandissement de 2 000 m<sup>2</sup> au minimum, sur les parcelles limitrophes au cimetière actuel qui appartiennent à la ville de Trouy.

La réalisation du projet d'agrandissement du cimetière est confiée à ICA Aménagement.



Le projet prévoit la mise en place de :

- 30 cases columbarium ;
- 40 caves urnes ;
- 180 concessions ;
- un aménagement paysager du côté des habitations pour former une rupture visuelle ;
- la mise en place de grave compactée et de gazon pour faciliter l'entretien.

Une étude par un hydrogéologue sera nécessaire et le projet sera soumis à enquête publique.



**Rappel** : des arrosoirs et outils disparaissent régulièrement du cimetière. Merci de les laisser sur place en cas d'utilisation car ils seront utiles à d'autres.

**Merci** également aux services des espaces verts qui entretiennent régulièrement le cimetière et le fleurissent pour la Toussaint.

# RETROSPECTIVE 2021

Malgré la situation sanitaire, l'exposition « Tout en mouvement », organisée par la Fédération Régionale des Maisons de Jeunes et de la Culture du Centre – Val de Loire (FRMJC), a pu avoir lieu du **29 juin au 2 juillet**, à l'EJMT. 294 élèves ont bénéficié des ateliers interactifs.



Après 20 ans passés à l'école élémentaire des Talleries en tant qu'instituteur (5 ans) puis directeur (15 ans), M. Bertrand Belin est parti vers de nouveaux horizons berruyers ! De belles surprises l'attendaient le **6 juillet**, dernier jour des cours, de la part des élèves, des parents, des collègues, de la Municipalité.

Le feu d'artifice a été tiré le **28 août**, sur la plaine du château Rozé. Des lampions ont été distribués gratuitement aux enfants par les élus, place de la Mairie. Un réel succès puisque plus de 1 000 personnes ont admiré ce spectacle pyrotechnique de belle qualité.



La Fête des Flots a pu être organisée, par Trouy Temps Libre, les **11 et 12 septembre**, malgré les contraintes sanitaires. La décision a été prise début septembre en étroite collaboration avec la Municipalité. La 33ème édition a été inaugurée en présence d'élus du département et de Trouy, de représentants d'associations, ...

Le **17 septembre**, la Municipalité a réuni à l'EJMT tous les élus, le personnel communal et les bénévoles qui ont participé à l'organisation des élections, pour les remercier.





Le **18 septembre**, la Municipalit   a organis   une s  ance de cin  ma,    l'Espace Jean-Marie Truchot en raison d'un temps ex  crable ne permettant pas la projection dans le parc du ch  teau.

Environ 100 personnes ont pass   une belle soir  e devant le film « Papi Sitter ».



Le **15 octobre**, le maire a accueilli    l'EJMT les 14 annonceurs qui ont particip   aux publicit  s sur le Renault Kangoo, utilis   par les services et les   lus, afin de les remercier pour leur participation financi  re tr  s importante.



Le **19 novembre**, 220 personnes se sont retrouv  es (enfin)    l'EJMT pour appr  cier la nouvelle cuv  e du beaujolais nouveau.

Juste le plaisir de se retrouver ... gr  ce aussi    l'ambiance mise par la DJ Agn  s. Un grand merci aux   lus pr  sents, aux commerces truciens et    l'association des ASSMAT.



Et comme tous les ans, pour finir l'ann  e sur une note joyeuse, la Municipalit   a remis, le **30 d  cembre**, les cadeaux aux 16 participants (15 de nuit et 1 de jour) du concours des maisons d  cor  es de No  l. Malgr   la situation sanitaire, tous ont pu r  cup  rer leurs lots en mairie, sur rendez-vous.

Nous remercions tr  s sinc  rement les partenaires suivants qui nous ont permis de r  aliser cette manifestation : pharmacie Dehmouche, Super U, Auchan, Monin, CGR, Restaurant Del Arte, Restaurant Poivre Rouge, Parc animalier de Charenton-du-Cher, Center Parc, Les loups de Chabri  res, Mus  e nationale de Pr  histoire Les Eyzies, Odyssee du Berry, Beauval, P  le des Etoiles.



## UNE GRANDE PREMIERE A TROUY !

Ce 1<sup>er</sup> octobre 2021, une surprise de taille attend Gérard Santosuosso, actuellement conseiller municipal délégué à Bourges Plus, et maire de 1995 à 2020. Il ne se doute de rien en arrivant à l'EJMT avec le maire, Franck Breteau.

Quand il rentre dans la salle une grande partie de sa famille est présente, les élus municipaux depuis 1995, le personnel communal depuis cette même date, ses amis.

Oui presque tous ont répondu présents pour cette cérémonie et lui remettre la médaille de maire honoraire, le premier à Trouy. 25 ans au service de sa ville et des truciens !

Franck Breteau prend tout d'abord la parole pour relater sa vie, depuis son arrivée en France le jour de ses 9 ans ... ce petit italien qui ne parle pas un mot de français, le cadet d'une famille de 13 enfants.

A force d'un travail acharné, il se présente au lycée d'Etat technique à Montluçon, section « mathématiques et techniques » pour préparer les arts et métiers. Mais cela ne lui convient pas, il s'inscrit en médecine où sa première année est un échec. Il travaille sans cesse et finit toutes les autres années Major de sa promotion.

Il est interne sur concours à l'hôpital de Royan et passe sa thèse en 1976. Il arrive à Trouy cette même année. Il reçoit ses patients à son domicile. Pas simple, donc il crée la maison médicale pluridisciplinaire en 1982. Il exerce jusqu'en 1991 puis se spécialise vers la médecine vasculaire à Bourges.

Très jeune, il s'engage dans la vie collective et pratique presque tous les métiers : au lycée, il tient la coopérative scolaire ; à la faculté, il est parallèlement maraîcher, livreur, sécheur de tournesols et de maïs, serveur chez des traiteurs, manutentionnaire ; enseignant (anatomie) auprès des premières années de médecine ; fait les gardes de nuit ; infirmier, ...

Ce père de 3 enfants et grand-père de 4 petits-enfants s'engage dans la vie politique en 1995 (il en est à son 5<sup>ème</sup> mandat) avec des équipes très variées mais trois élus sont toujours présents depuis cette date.

Puis, c'est au tour de Rémy Pointereau, sénateur du Cher, de relater sa vie politique, en la parodiant sur des titres de films de Jean-Paul Belmondo (qui vient de disparaître).

La liste serait trop longue si les réalisations étaient toutes citées, mais gardons en mémoire la création de l'école maternelle L'Envol, le Centre de Loisirs, le stade synthétique, l'acquisition du château Rozé, les rénovations de la rue du Mai, de la rue du Château Gaillard, de l'avenue du Cabaret, des trottoirs des Talleries, les deux city park, les commerces au bourg, les locaux des services techniques, la station d'épuration, la Trouée verte, ...

Le maire lui remet la médaille de la ville, Philippe Moisson, Président de l'Association des Maires du Cher, lui remet le diplôme d'honorariat et Rémy Pointereau, la médaille d'or du Sénat. Et pour finir sur une note d'humour, Nadine Moreau, 1<sup>ère</sup> adjointe, lui remet une énorme médaille en chocolat !

Après la remise de cadeaux, cette soirée, remplie de souvenirs et d'émotion, se termine autour d'un vin d'honneur.



# SEANCES DE VACCINATION



La ville de Trouy a organisé, de mars 2021 à janvier 2022, 11 centres de vaccination.

Elle a pris en charge tous les rendez-vous, d'abord sur Doctolib puis en direct, sur un tableau créé pour les besoins. Les agentes de l'accueil sont devenues des secrétaires médicales, dépensant beaucoup de temps et d'énergie au téléphone. Le résultat a été un réel succès.



Le **24 septembre**, tous les personnels soignants, les élus, le personnel communal ont été remerciés pour leur investissement lors des séances de vaccination à Trouy, organisées depuis mars 2021.

Un grand moment d'échanges et d'amitié.

# NOUVEAUX LOGEMENTS LOCATIFS A TROUY

## INAUGURATION DU CLOS SAINT-JOSEPH LE 10 NOVEMBRE 2021



Ce projet de 17 maisons propose une offre de logements locatifs au cœur d'un lotissement d'habitation. Il est composé de maisons de types 3 et 4, réparties en 3 îlots. Il y a 6 T3 de plain-pied et 11 T4 avec un étage.

Chaque logement bénéficie d'un garage attenant, d'un jardin privatif de 150 à 427 m<sup>2</sup>.

Il dispose également d'une place de stationnement "midi". Tous proposent un équipement de confort à la fois économique et écologique.

L'opération "Le Clos Saint-Joseph", située rue des Moulins, a été livrée en septembre 2021.

Son financement a été assuré par des subventions de l'Etat, de la région Centre-Val de Loire et de Bourges Plus.

## POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE LA RESIDENCE SENIORS

### "LA PATURE DES ACACIAS" LE 10 NOVEMBRE 2021

Pour bien vieillir à domicile, il faut un logement adapté. Ce sera le cas à Trouy dès septembre 2022 avec un programme à visée locative géré par le bailleur social France Loire, sur un terrain communal. Il comprendra 7 logements T3 de plain-pied, d'un jardin clos privatif d'environ 70 m<sup>2</sup> avec terrasse et d'une place de stationnement. Toutes les maisons disposeront de ventilateur récupérateur d'énergie (VRE), un équipement de confort à la fois économique et écologique.

Ces deux opérations viennent enrichir le parc locatif de la ville. Ces programmes ont fait l'objet d'un travail collaboratif, mené depuis plusieurs années, avec la Municipalité.

Ces deux manifestations ont eu lieu en présence de :

- M. Blin, directeur général de France Loire,
- Mme Goin-Demay, vice-présidente de Bourges Plus, en charge de l'habitat,
- M. Barnier, 1er vice-président du Conseil départemental du Cher,
- M. Marchand, chef du service logement à la Direction Départementale des Territoires,
- M. Audonnet, responsable de la société Amori, constructeur de ces logements,
- M. Breteau, Maire de Trouy,
- d'élus de Trouy,
- des entreprises participant à ces constructions.



# Les cérémonies officielles

19 MARS



8 MAI



18 JUN



25 SEPTEMBRE



11 NOVEMBRE



11 NOVEMBRE



16 OCTOBRE



5 DECEMBRE



La loi n° 2002-276 relative à "la Démocratie de proximité" prévoit que lorsqu'une mairie diffuse un bulletin d'information, un espace doit-être réservé à l'expression des groupes d'élus, représentés au sein du Conseil municipal.

Avertissement aux lecteurs : les différentes tribunes des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

## "TROUY A CŒUR" Franck Breteau

2022 arrive et l'occasion nécessite une pause, une réflexion, une analyse.

L'épidémie vagabonde toujours, se joue des frontières et des âges. Elle pousse une fois de plus les voyants dans le rouge. Et l'homme résiste. Il tente de trouver le cap, de regarder la fin du tunnel pour apercevoir enfin un horizon éclairci.

L'humain se confine, se vaccine, montre sa capacité d'adaptation, de résignation aussi. Il comprend sa faiblesse de petit être humain, il démontre aussi la puissance de sa science. Le vaccin se dresse comme un totem. Mais les variations, surtout quand elles sont virales, se jouent parfois des certitudes.

Souvenez-vous, à l'aube du premier confinement, des esprits que l'on imaginait très pessimistes, prédisaient « un retour à la normale en 2023 ».

On ne voulait y croire. Chassant d'un revers d'optimisme cette science-fiction anxieuse.

On se dit aujourd'hui qu'ils ont peut-être vu court. Que la normale devient une hypothèse. Que le monde d'avant disparaissant sous le monde d'après n'était qu'une chimère et qu'il existe une réalité : le monde de maintenant ...

Il va donc falloir se battre et ne pas céder à deux tentations très actuelles, deux sentiments opposés, la peur et la toute-puissance.

Le vivant reste la seule option. Il va nous falloir résister. Collectivement d'abord. En acceptant l'idée que le bien commun passe par un engagement personnel. C'est tout le débat de la vaccination. En me protégeant, je contribue à renforcer la protection de ma nation.

Il ne s'agit pas ici de moutonner, d'arriver bêlant au

grand barnum de la distribution des doses mais bien d'accomplir un geste citoyen.

Il faudra aussi résister personnellement. Ne pas sombrer dans les affres de la mélancolie, elles grignotent l'énergie. Ne pas se perdre dans les dédales nauséabonds de la pensée anonyme et de la colère éruptive. Celles-là mêmes qui inondent les réseaux sociaux.

Trouver dans le vivant qui nous entoure une source d'apaisement et d'inspiration.

L'action au quotidien de notre équipe s'inscrit dans cette optique de rendre service à nos concitoyens, d'inventer, de créer, de remodeler notre vie quotidienne pour trouver des solutions du temps présent, celles qui donneront un sens au quotidien et des promesses pour l'avenir.

---

Au seuil de cette nouvelle année, Mesdames et Messieurs, Chers amis, les élus de la liste d'opposition Trouy ensemble vous adresse leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de joie et de réussite.

Nous espérons pour cette nouvelle année plus de co-construction avec l'équipe en place afin de travailler ensemble en amont sur les futurs projets.

**"Trouy ensemble " Philippe Le Louarne - Adeline Tisserand**

---

Bonne année 2022

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé pour vous et toute votre famille. Que 2022 rime avec réussite, sérénité et qu'elle nous permette d'aller de l'avant nous avons grand besoin.

**"Trouy, partageons l'avenir"**

# CARNET DE FAMILLE 2021

## Naissances



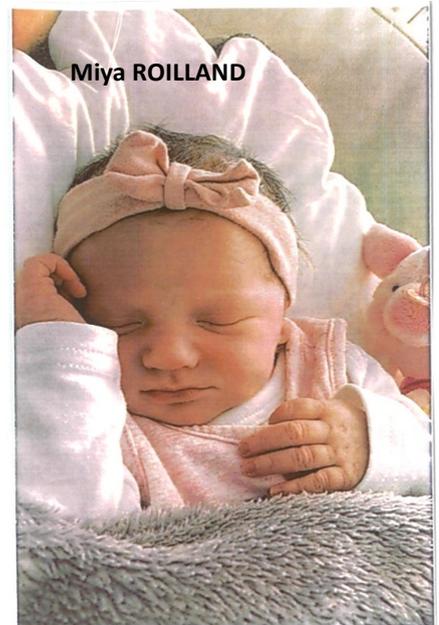
Aeryn DESBORDES



Ana-Rose PETIT



Capucine POURTIN



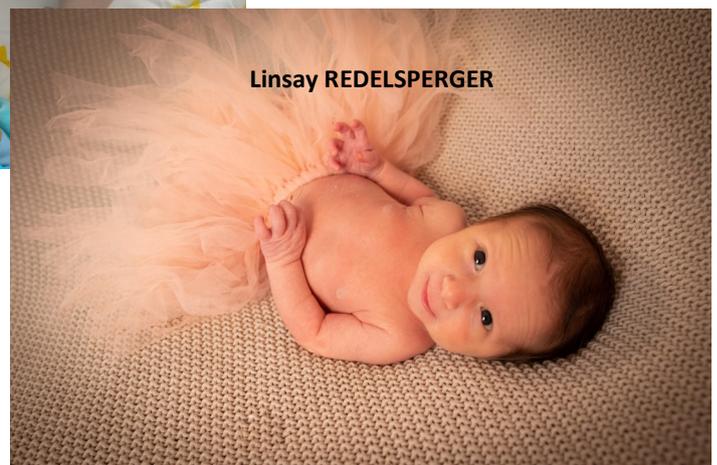
Miya ROILLAND



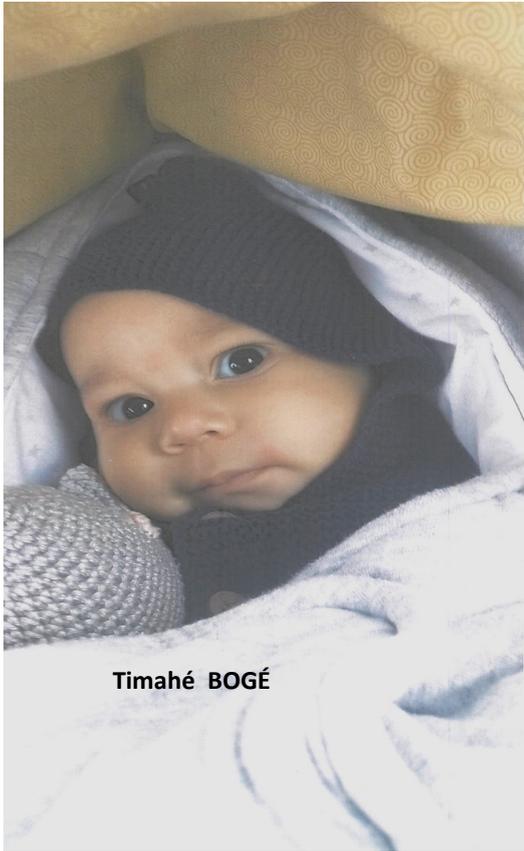
Jules AUCLAIR  
BOSVIN



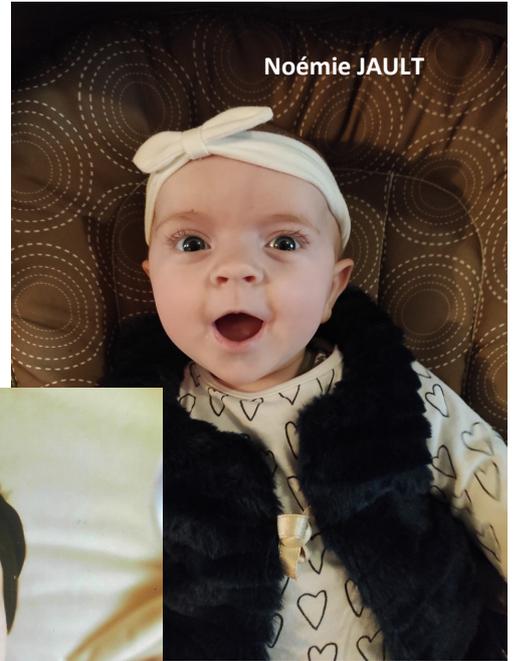
Marvin ROUSSELLE



Linsay REDELSPERGER



Timahé BOGÉ



Noémie JAULT



Ana GAUTIER



Agathe et Justin HOCHET



Milann MOREAU



Jade JULIEN HUBERT



# Toutes nos félicitations



Marvin ROUSSELLE né le 5 janvier  
Ilyana MAZER née le 19 janvier  
Aeryn DESBORDES née le 21 janvier  
Railey DELEVAL né le 6 février  
Milann MOREAU né le 14 février  
Linsay REDELSPERGER née le 18 février  
Ana-Rose PETIT née le 21 mars  
Capucine POURTIN née le 23 avril  
Jules AUCLAIR BOSVIN né le 24 avril  
Elya HIRON née le 27 avril  
Mattéo PEDRETTI né le 7 mai  
Romane GENTY née le 11 mai  
Miya ROILLAND née le 21 mai  
Léo KOUIDER né le 29 mai  
Sasha EL MOUSSAOUI BILLONNET née le 11 juin  
Ines ROZETTE née le 16 juin  
Aélia YVERNAULT LE DOARE née le 30 juin  
Timahé BOGE né le 8 août  
Naël GUISLAIN né le 13 août  
Tim DAUMY né le 14 août  
Ana GAUTIER née le 21 août  
Théo BLANCHE né le 3 septembre  
Agathe HOCHET née le 16 septembre  
Justin HOCHET né le 16 septembre  
Noémie JAULT née le 16 septembre  
Paolo RAMOS né le 17 septembre  
Eneas RODRIGUEZ ARJONILLA BUENO né le 26 octobre  
Louise BOONMAN née le 29 octobre  
Annaéline DOUBRE née le 10 novembre  
Jade JULIEN HUBERT née le 30 décembre 2021



# CARNET DE FAMILLE 2021

## Décès

### *Toutes nos condoléances*



Joseph THOMAS décédé le 3 janvier  
Pierre MATHIEU décédé le 22 janvier  
Paulette DESRIER décédée le 24 janvier  
Edith DUCLOS née CHAPRON décédée le 4 février  
Pierrette PLACHTA née VIGINIER décédée le 4 février  
Stanislas GALCAT décédé le 16 février  
Sylvie JACQUELIN décédée le 20 février  
Daniel FLEURY décédé le 29 mars  
Véronique CROQUET-VER EECKE décédée le 31 mars  
Georges BORNET décédé le 23 avril  
François CHAUVÉ décédé le 26 avril  
Jean-Louis CHANTEFORT décédé le 5 mai  
Gérard LEPAIN décédé le 14 mai  
Manuel GONCALVES décédé le 18 mai  
Bernard PAROUTAUD décédé le 2 juin  
Jean-Marie CHIRON décédé le 4 juin  
Michel MAILLOT décédé le 4 juin  
Estelle RAIMBAULT née RIONDET décédée le 16 juin  
Nicole GEDOUX née BROCADET décédée le 29 juin  
Jean-Claude CHENO décédé le 1<sup>er</sup> juillet  
Alain DANNELONGUE décédé le 15 juillet  
Daniel DUPONT décédé le 31 juillet  
Jean THIROT décédé le 7 août  
Danièle PAIN née PICARD décédée le 13 août  
Catherine BOSVIN née SURNOM décédée le 30 août  
Christian GOGIOSO décédé le 4 septembre  
Jean-Louis MIGNON décédé le 20 septembre  
Roland COCHET décédé le 3 octobre  
Conchita GIRAUD née RECIO décédée le 4 octobre  
Emilia JORGE née TOME EPIFANIO décédée le 20 octobre  
Renée BROCHET née RATIER décédée le 25 octobre  
Jean-Pierre BERGERAT décédé le 28 octobre  
Guy DIEU décédé le 1<sup>er</sup> novembre  
Rémy NIZOU décédé le 3 novembre  
Gilberte VACHER née GARAYTHON décédée le 3 novembre  
Josette GOBELET née BERGERON décédée le 16 novembre  
Jeanne VACHER née COTTINEAU décédée le 16 novembre  
Madeleine MOREAU née JACQUET décédée le 13 décembre  
Josette GUEMARD née POIRIER décédée le 20 décembre  
Gérard LECLERC décédé le 24 décembre

# CARNET DE FAMILLE 2021

## 7 mariages et 13 pactes civils de solidarité



Muriel LAPOIRE et Cyrille COURROUX le 4 septembre